



RAPPORT ANNUEL

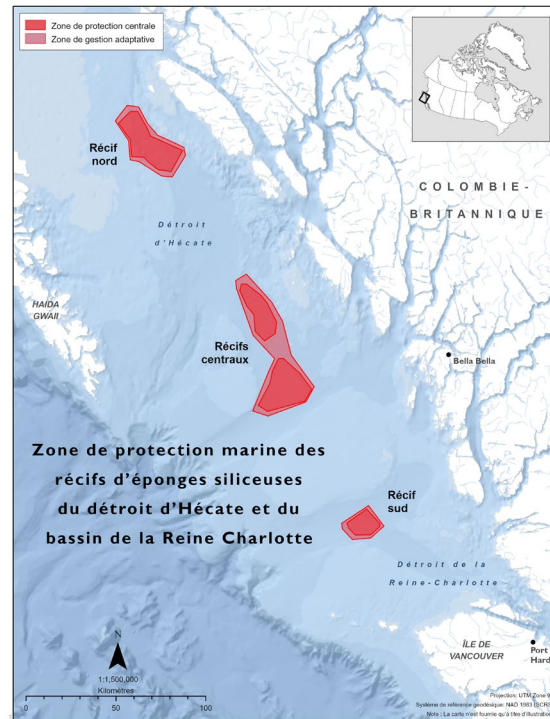
2023

Zone de protection marine
des récifs d'éponges
siliceuses du détroit
d'Hécate et du bassin de la
Reine Charlotte



Contenu

- >>>> En bref
- >>>> Faits saillants
- >>>> Pleins feux sur : Avantages
- >>>> Éducation et sensibilisation
- >>>> Recherche et suivi
- >>>> Collaborations et partenariats
- >>>> Surveillance et application de la loi
- >>>> Gestion et gouvernance
- >>>> Regard sur l'année à venir





En bref

Date de désignation :

2017

Superficie :

2,410 km²

Contribution aux objectifs de conservation marine :

0,04 %

Emplacement :

Cette ZPM est située dans la biorégion du plateau Nord, dans l'océan Pacifique. Elle est composée de trois zones distinctes :

1. Récif nord
2. Récifs centraux
3. Récif sud

Cogérée par :

Cette ZPM est cogérée par deux groupes de travail. Le Groupe de travail de la Première Nation de Kitselas sur Hécate comprend des représentants du MPO et de la Première Nation de Kitselas, et le Groupe de travail de la côte nord du Pacifique sur Hécate comprend des membres de :

- Pêches et Océans Canada (MPO);
- la Première Nation Gitga'at;
- la Première Nation Gitxaala;
- la Première Nation Heiltsuk;
- la Première Nation Kitasoo Xai'xais.

Reconnaissance :

Cette ZPM fait partie de la zone visée dans la déclaration d'intention des revendications territoriales de plusieurs Premières Nations, indiquées ci dessus.

Zones :

Il y a trois zones de gestion :

1. Les zones de protection centrale se composent du fond marin, du sous sol jusqu'à une profondeur de 20 mètres sous le fond marin et de la colonne d'eau sus-jacente.
2. Les zones verticales de gestion adaptative se composent des eaux sus-jacentes à la zone de protection centrale jusqu'à la surface de la mer.
3. Les zones de gestion adaptative se composent du fond marin, du sous sol et des eaux qui ne font pas partie des deux autres zones.



Faits saillants

En 2023, le MPO et les Premières Nations Gitga'at, Gitxaala, Heiltsuk et Kitasoo Xai'xais ont convenu (en principe) d'un mandat provisoire pour orienter l'élaboration d'un plan de gestion de la ZPM. C'est ainsi que le Groupe de travail de la côte nord du Pacifique sur Hécate a été créé.

En 2023, le MPO et la Première Nation de Kitselas ont convenu d'un mandat provisoire pour orienter l'élaboration d'un plan de gestion de la ZPM. C'est ainsi que le Groupe de travail de la Première Nation de Kitselas sur Hécate a été créé.

Le MPO et les Premières Nations partenaires ont commencé à élaborer des objectifs de suivi des pressions écologiques et humaines, qui serviront de base à un futur plan de suivi.



Pleins feux sur : Avantages

Écologiques

Les éponges siliceuses sont exceptionnellement fragiles, leur squelette étant fait de silice, c'est-à-dire de verre. Elles se cassent facilement à l'impact, et l'augmentation des sédiments en suspension peut étouffer de façon permanente ou inhiber leur processus de filtration. Chaque éponge peut vivre pendant plus de 200 ans, et la croissance lente ainsi que la vulnérabilité des éponges donnent à penser qu'elles peuvent avoir besoin de plusieurs centaines d'années pour se rétablir à la suite d'un dommage.

Pour protéger les éponges siliceuses des contacts physiques, la ZPM est fermée à toutes les activités de pêche qui utilisent des engins qui touchent le fond marin. De plus, la zone de gestion adaptative sert de tampon autour des récifs pour empêcher les sédiments en suspension générés par la pêche d'atteindre les éponges siliceuses.

Socioculturels

La ZPM offre des possibilités de recherche pour améliorer la connaissance et la compréhension de cet écosystème unique. Elle facilite également la sensibilisation à l'environnement et les possibilités d'éducation sur les écosystèmes marins.

La collaboration entre le MPO et les Premières Nations pour rédiger un mandat pour guider l'élaboration d'un plan de gestion de la ZPM favorise les opportunités de développer la confiance et la communication entre les gouvernements. La ZPM a accru les possibilités de renforcement des capacités, de développement des compétences, et de formation axée sur l'expérience pour les partenaires et les parties concernées.

Économiques

La ZPM protège l'habitat et les aires de croissance d'espèces aquatiques d'importance commerciale, notamment les suivantes :

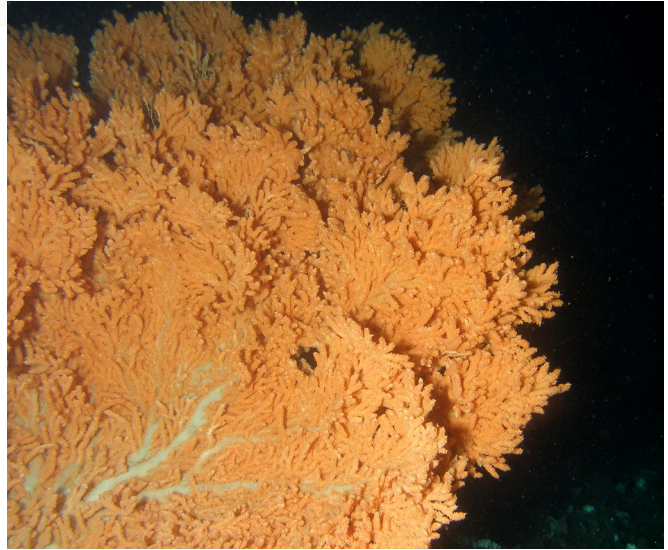
- sébastes;
- crevettes;
- autres espèces de poissons, de mollusques et crustacés.

La protection de ces habitats pourrait être bénéfique pour les pêches pratiquées en dehors de la ZPM sous l'effet du débordement, ce qui pourrait améliorer la sécurité alimentaire et offrir plus de possibilités de pêche alimentaire, sociale et rituelle et de pêche commerciale. De plus, la filtration de l'eau est un autre service écosystémique assuré par l'écosystème des récifs d'éponges siliceuses, qui contribue au cycle des éléments



Éducation et sensibilisation

Au printemps et à l'été 2023, un énorme spécimen d'éponge siliceuse a été exposé au North Coast Ecology Centre dans le Lax Süülda Container Market à Prince Rupert, en Colombie-Britannique. Le spécimen se trouvait dans une vitrine (il est très fragile), et le Centre a présenté aux visiteurs une affiche éducative et une vidéo mettant en évidence l'écologie unique des récifs d'éponges siliceuses et l'importance de la ZPM. Pour les visiteurs particulièrement enthousiastes, des bénévoles du Centre étaient sur place et se faisaient un plaisir de répondre aux questions. Dans l'ensemble, le North Coast Ecology Centre offre une importante occasion d'apprentissage à la collectivité en mettant en valeur la richesse et la diversité de l'écologie des milieux terrestres et marins de la côte nord. Grâce au dévouement du personnel et des bénévoles, le passage du Centre dans un conteneur d'expédition de 40 pieds a été un grand succès.



Recherche et suivi

Recherche

En 2023, les scientifiques du MPO ont poursuivi leurs efforts de collectes de données océanographiques dans la ZPM afin de soutenir le suivi continu. Les chercheurs ont déployé un amarrage océanographique dans la zone de gestion adaptative des récifs centraux. Les instruments mesurent les courants océaniques et les propriétés de l'eau à intervalles réguliers et sont demeurés sur place pendant un an. Pendant le déploiement, les chercheurs ont également échantillonné le zooplancton pour caractériser les espèces et les abondances dans la ZPM.

Une équipe de scientifiques du MPO, dirigée par Josephine Iacarella et appuyée par Anya Dunham, a publié [un article évaluant l'efficacité des aires de conservation dans les trois océans du Canada](#), dont la ZPM des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine-Charlotte. L'efficacité des aires de conservation a été évaluée au moyen de comparaisons temporelles et spatiales des estimations des activités de pêche illégales et légales par le système d'identification automatique (SIA). Les comparaisons ont été effectuées avant et après les dates d'entrée en vigueur, de même qu'à l'intérieur et autour des aires de conservation.

L'équipe a publié un autre [article qui a appliqué et comparé les méthodes de surveillance des navires du SIA et par survol](#) pour estimer la pêche dans les aires marines de conservation du Pacifique canadien. L'équipe a également examiné comment les méthodes de surveillance des navires par survol et par satellite peuvent aider à surveiller l'efficacité des aires marines de conservation dans les eaux canadiennes du Pacifique. Les méthodes élaborées dans ces articles sont utilisées pour résumer les activités trimestrielles de surveillance marine dans les aires marines de conservation du Pacifique canadien et serviront également à élaborer des indicateurs de suivi des pressions humaines pour la ZPM.

De plus, le MPO et les Premières Nations partenaires élaborent actuellement des objectifs de suivi des pressions écologiques et humaines pour la ZPM. Par la suite, un plan de surveillance sera préparé.



Collaborations et partenariats

Le MPO et les Premières Nations partenaires continuent de travailler en partenariat à la gestion continue de la ZPM.

Depuis 2017, le MPO a poursuivi ses activités de suivi océanographique dans la ZPM en déployant et récupérant neuf amarrages d'instruments océanographiques dans les zones de gestion adaptative.

Les instruments recueillent des données continues sur les courants et les propriétés de l'eau pendant un cycle d'un an, jusqu'à ce que les scientifiques récupèrent l'amarrage et le redéployent ailleurs.



Surveillance et application de la loi

Le Programme de la Conservation et Protection a pu effectuer de nombreuses patrouilles de surveillance aérienne. Au total, l'aéronef de surveillance a passé 69,16 heures au-dessus de la ZPM et a détecté :

- 18 navires commerciaux;
- 3 navires de pêche étrangers;
- 2 navires de pêche canadiens;
- 9 cibles non identifiées pendant ces vols.

Le Centre des opérations de sécurité maritime surveille la ZPM à l'aide de Radar Satellite II et analyse les acquisitions et les détections avec les associations du système d'identification automatique. Une détection est sous enquête actuellement.

La Garde côtière canadienne a patrouillé la ZPM une fois en juillet et en août 2023 et n'a observé aucune infraction.

Les futurs efforts de surveillance bénéficieront de l'autorisation d'exploiter le programme de détection des navires sombres dans les eaux nationales, car il ciblera spécifiquement la couverture des ZPM de la région du Pacifique.



Gestion et gouvernance

Gestion

En 2023, deux plans d'activités dans la ZPM concernant des activités de recherche scientifique ou de suivi ont été examinés et approuvés. Un projet n'a pas été réalisé pour des raisons logistiques.

Groupe de travail de la côte nord du Pacifique sur Hécate

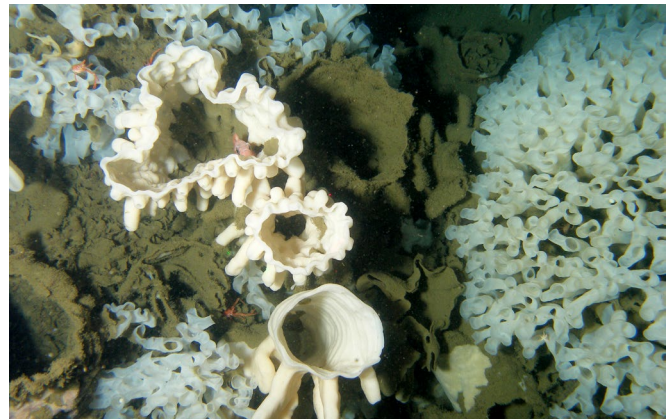
Le MPO a conclu des accords de subventions et de contributions avec chacune des Nations Gitga'at, Gitxaala, Heiltsuk et Kitasoo Xai'xais pour appuyer la cogestion continue de la ZPM.

En août 2023, le MPO a accepté un projet de mandat (en principe) et le Groupe de travail de la côte nord du Pacifique sur Hécate a été établi afin d'orienter l'élaboration conjointe d'un plan de gestion pour la ZPM. Le groupe s'est réuni quatre fois en 2023.

Groupe de travail Kitselas Hécate

Le MPO a conclu un accord de subventions et de contributions avec la Première Nation de Kitselas pour appuyer la cogestion continue de la ZPM.

En juillet 2023, le MPO a accepté un projet de mandat et le groupe de travail Kitselas Hécate a été établi avec la Première Nation de Kitselas pour orienter l'élaboration conjointe d'un plan de gestion pour la ZPM. Le groupe s'est réuni deux fois en 2023.



Regard sur l'année à venir

Le MPO et les Premières Nations partenaires ont hâte de faire avancer l'élaboration concertée d'un plan de gestion des de la ZPM. En priorité, nous travaillons à définir les objectifs de suivi des pressions écologiques et humaines pour la ZPM. Nous ne nous attendons pas à ce que ce travail fondamental débouche sur des projets de recherche et de suivi, mais l'élaboration de buts et d'objectifs écologiques jettera les bases nécessaires à des programmes de recherche et de suivi dans les années à venir.

Les scientifiques du MPO planifient une expédition dans la partie sud de la ZPM à l'été 2024.





Publié par :

Pêches et Océans Canada, Ottawa, Ontario K1A 0E6

Also available in English.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2025

N° de cat. Fs1-103F-PDF ISSN 2818-7121

On doit citer la publication comme suit :

Pêches et Océans Canada. 2025. Rapport annuel des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte Zone de protection marine (ZPM) 2023. Rapport annuel. Zone de protection marine des récifs d'éponges siliceuses du détroit d'Hécate et du bassin de la Reine Charlotte. 8 p.